Agence Nationale des Fréquences

Cadre Réservé à l'Administration

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CRR

(Certificat Restreint de Radiotéléphoniste du service mobile maritime)

(A remplir en majuscules et au stylo noir)

Civilité M ☐ Mme ☐ Melle ☐

Nom

Prénoms dans l'ordre de l'état civil

Date de naissance **Département**

Lieu de naissance

Pays

Nationalité

Adresse

Code postal **Secteur Postal**

Localité

Pays

Téléphone

Télécopie

Mél

Le cas échéant, prière d'inscrire le n° de dossier apparaissant sur le courrier relatif à votre pré-inscription

Signature :

Fait à…… Le

Constitution du dossier : **1.** Ce bulletin d'inscription au CRR dûment complété.

2. Une copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité **ou** du Passeport **ou** du livret de famille

3. Deux photo récente (format identité 3,5 X 4,5 cm) (inscrire Nom et Prénom au verso)

4. Votre règlement par chèque ou mandat cash de 78 € à l'ordre de « **REGIE MEFI NOISEAU** »

Vous devez adresser cette demande
au moins quinze jours avant l'examen à :
REGIE MEFI NOISEAU
AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
Route de la Queue en Brie
BP 61
94371 SUCY EN BRIE CEDEX
Réservation par téléphone d'une session au : 03 29 42 20 74
Site Internet : www.anfr.fr (rubrique radiomaritime)

Selon la réglementation en vigueur, seuls les candidats ayant 16 ans révolus peuvent se présenter au Certificat Restreint de Radiotéléphoniste

Les données vous concernant sont recueilles par l'ANFR pour la gestion des CRR délivrés en France en application de la réglementation en vigueur. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles.